

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 21 DECEMBRE 2020
Procès-verbal n° 12-2020

L'an deux mil vingt, le vingt et un décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - CLAPPIER Pascal - POIROT Marie - GRANGE Christian

Étaient représentés : MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RIVAS Natacha) - BAILLY Béatrice (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à RETORNAZ Dominique)

Absent excusé : COCHET Jean-Pierre

Madame Carine MAGNIN est désignée secrétaire de séance.

1 - Règlement intérieur du Conseil municipal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal.

2 - Renouvellement du classement en catégorie I de Valloire tourisme

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'engager le renouvellement du classement de l'office de tourisme de Valloire en catégorie I,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le classement de l'office de tourisme de Valloire selon la procédure prévue à l'article D 133-22 du code du tourisme et à signer tous documents afférents à cette affaire communale.

3 - Mise à disposition par le Département de la Savoie de tests antigéniques pour le dépistage de la Covid-19 – Convention afférente

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la convention relative à la mise à disposition de tests antigéniques pour le dépistage de la covid-19 à intervenir avec le département de la Savoie et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

4 - Organisation des secours sur le domaine skiable en situation d'urgence sanitaire – Convention de prestations avec la SEM Valloire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de prestations à intervenir avec la SEM Valloire et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

5 - Création et le développement de pistes de VTT et de VTTAE : demande d'inscription du projet au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) – Sollicitation d'un accompagnement financier au titre d'un appel à projet « Activités de pleine nature »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le projet d'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de la Savoie (PDESI 73) des parcours de VTT et VTTAE à développer ou à créer tels que définis en préambule de cette délibération et annexés à la présente,

➤ s'engager à conserver le caractère public et ouvert de ces itinéraires et à garantir la qualité et l'entretien des équipements dans le temps.

6 - Débat d'orientations budgétaires 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2021 de la Commune de Valloire.

7 - Convention d'objectifs Valloire Tourisme 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la convention d'objectifs 2021 à intervenir avec Valloire Tourisme et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

8 - Convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image avec Théo Lopez pour la saison 2020-2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de partenariat sportif et d'utilisation d'image à conclure avec Théo Lopez pour la saison d'hiver 2020-2021, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

9 - Forêt communale du canton des Loyes implantée sur la commune de Montricher-Albanne : demande d'autorisation de défrichement par la régie autonome des remontées mécaniques des Karellis

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

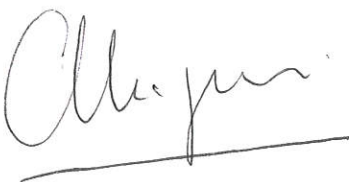
- d'autoriser la régie autonome des remontées mécaniques de la Commune de Montricher-Albanne à réaliser les travaux d'aménagement d'un accès au TSD de Vinouve à partir de la piste des Copies jusqu'au pylône 10 de ce TSD et d'effectuer à ce titre, la demande d'autorisation de défrichement des parcelles forestières communales concernées par cet aménagement auprès de la direction départementale des territoires de la Savoie,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire communale.

10 - Équipement de la patinoire d'une toiture : modification n°1 au marché public de travaux (lot N°5 électricité) passé avec l'entreprise Dompnier et Fils

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant n°1 au marché public de travaux acté avec l'entreprise Dompnier et Fils portant le montant initial de ce contrat administratif de 89 766,44 € HT (107 719,73 € TTC) à 104 324,48 € HT soit 125 189,38 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce lundi 21 décembre 2020 à 22h00.

La secrétaire de séance,
Carine MAGNIN.



Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

